

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 2 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) RELATIVE À LA DEMANDE DE FIXATION
DES TARIFS ET DES CONDITIONS D'HYDRO-QUÉBEC DANS SES ACTIVITÉS DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ
(ANNÉES 2023, 2024 ET 2025) ET DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ (ANNÉE 2025-2026) – PHASE 1**

**ÉVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION
DU TRANSPORTEUR ET DU DISTRIBUTEUR**

- 1. Références :**
- (i) Pièce [B-0044](#), p. 30;
 - (ii) Pièces [B-0011](#), p. 17 à 24 et [B-0025](#), p. 5 et 6;
 - (iii) Pièce [B-0044](#), p. 73;
 - (iv) Pièce [B-0044](#), p. 73.

Préambule :

(i) « L'activité *Gestion des actifs et planification du portefeuille d'investissements est responsable de :*

- Établir et diriger les stratégies de gestion optimales des actifs en transport (voir HQT-2, Document 1) et en distribution (HQD-2, Document 1) fondées sur le cycle de vie complet ;
- Livrer la stratégie de pérennité et de maintenance pour les actifs de l'activité système énergétique et infrastructures ;
- Attester de la performance, de la sécurité, de la conformité et de l'utilisation optimale des actifs ;
- *Développer et assurer la mise en œuvre de la vision d'amélioration du cycle de vie des projets ;*
- *Gestion du portefeuille d'investissements, priorisation et séquençement des projets et planification globale de la capacité de réalisation des projets.*

De plus, certaines initiatives mises en action dès 2024 contribuent à l'atteinte des objectifs de la priorité 1 - Améliorer la qualité du service - cités dans le Plan d'action 2035 :

- *Mettre en œuvre le plan d'amélioration de la fiabilité en cohérence avec le plan d'action du Vérificateur général du Québec ;*
- Assurer une meilleure intégration de la planification des projets et de la maintenance ;
- Optimiser la durée de vie des actifs ;
- Améliorer la qualité de la donnée et l'accès à l'information sur la performance et la stratégie de gestion des actifs. » [nous soulignons]

(ii) La pièce B-0011, cotée par Hydro-Québec, HQT-2, Document 1, est intitulée « Stratégie réseau – Transport ». Aux pages 17 à 24 de cette pièce, le Transporteur présente les faits saillants de sa stratégie intégrée de gestion des actifs. La pièce B-0025, HQD-2, Document 1-Stratégie Réseau Distribution présente Analyse, Planification et Optimisation du réseau.

(iii) La ligne 6 du Tableau D1 présente les coûts de l'activité « Gestion des actifs et planification du portefeuille d'investissements » assumées par le Transporteur et le Distributeur.

(iv) La ligne 24 du Tableau D1 présente les coûts de maintenance directe.

Demandes :

1.1 Pour chacune des responsabilités relatives à la référence (i), veuillez décrire les fonctions et les tâches, sur l'horizon 2023-2025 :

1.1.1. Du Transporteur;

1.1.2. Du Distributeur.

1.2 En lien avec les références (i) et (ii), veuillez confirmer que l'activité « Gestion des actifs et planification du portefeuille d'investissements » concerne la maintenance.

1.2.1. Dans la négative, veuillez expliquer.

1.2.2. Dans l'affirmative, veuillez expliquer si l'on doit considérer que les coûts de la Maintenance directe sont constitués des coûts des références (iii) et (iv).

- 2. Références :**
- (i) Pièce [B-0044](#), p. 14, Tableau 4;
 - (ii) Pièce [B-0044](#), p. 12 et Tableau 2;
 - (iii) Pièce [B-0044](#), p. 13;
 - (iv) Pièce [B-0044](#), p. 13.

Préambule :

(i) «

Tableau 4
Évolution des coûts facturés à la Vue électrique
Activité Expertise et soutien technique aux opérations

Répartition dans la vue électrique (M\$)	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1 Expertise	196,2	216,2	223,9	27,7
2 Transport	71,4	80,0	86,2	14,8
3 Distribution	32,5	38,0	39,9	7,4
4 Non réglementé	92,3	98,2	97,8	5,5
5 Soutien technique en maintenance	139,4	138,7	143,7	4,4
6 Transport	48,1	49,1	49,3	1,2
7 Distribution	42,2	44,1	46,1	3,9
8 Non réglementé	49,1	45,6	48,3	(0,8)

»

(ii) « *Expertise et soutien technique aux opérations*

L'activité est responsable de fournir l'expertise, l'ingénierie et le soutien technique en développant des solutions optimales et innovantes en intégrant la santé et sécurité, la protection de l'environnement et du milieu, la fiabilité, la disponibilité et la rentabilité des équipements et infrastructures du système énergétique sur leur cycle de vie. »

Le Tableau 2 présente l'évolution du coût complet, des ETC et de la facturation à la Vue électrique de l'activité Expertise et soutien technique aux opérations.

(iii) « *Expertise*

Compte tenu de la hausse des investissements ciblés dans le Plan d'action 2035 et la nécessité d'augmenter la capacité des infrastructures comme précisé à la pièce HQTD-2, Document 1, un rehaussement de la force de travail de l'ordre de 30 M\$ et une augmentation de 15 M\$ des coûts liés aux activités de soutien sont requis pour la réalisation des projets de croissance, de pérennité et de fiabilité. Ces ressources contribueront entre autres à réaliser les études d'avant-projet et les livrables d'ingénierie en lien avec les projets de valorisation de puissance, à déployer de nouvelles pratiques pour accroître la résilience du réseau, à standardiser les processus d'affaires pour permettre un rehaussement de la productivité, à sécuriser la chaîne d'approvisionnement et à accroître la sécurisation des barrages et des infrastructures.

Puisque les efforts de cette force de travail additionnelle sont concentrés sur des projets de nature capitalisable, une grande partie de leurs coûts sont portés aux coûts des investissements, réduisant ainsi la hausse des coûts directs et de soutien. » [nous soulignons]

(iv) « *Soutien technique en maintenance*

Entre 2023 et 2025, les coûts de la sous-activité Soutien technique en maintenance sont demeurés relativement stables, et ce malgré un rehaussement de la force de travail pour accompagner la croissance des activités Opération et maintenance, témoignant des efforts d'efficiencia et de productivité pour contenir la croissance de leurs coûts (voir la section 2.1.4). »

Demandes :

2.1 La Régie, à l'aide des renseignements contenus à la référence (i) reproduit le tableau suivant :

TABLEAU Q-2.1
COÛTS DE L'ACTIVITÉ EXPERTISE ET SOUTIEN TECHNIQUE AUX OPÉRATIONS ASSUMÉS
PAR LE TRANSPORTEUR ET LE DISTRIBUTEUR (M\$)

	Total 2023 à 2025
<hr/>	
Transporteur	
Expertise	237,6
Soutien technique en maintenance	146,5
<hr/>	
Total Transporteur	348,1
Distributeur	
Expertise	110,4
Soutien technique en maintenance	132,4
Total Distributeur	242,8
<hr/>	

Veillez valider les données du Tableau Q-2.1 et s'il y a lieu, veuillez expliquer et corriger les erreurs.

2.2 Veuillez indiquer les fonctions et les tâches réalisées par, respectivement, le Transporteur et le Distributeur de même que les biens et services obtenus par ceux-ci en lien avec la référence (ii).

2.2.1. En vous référant au Tableau Q-2.1, veuillez indiquer le total des coûts sur l'horizon 2023-2025 réalisé et prévu par, respectivement, le Transporteur et le Distributeur pour chacun des éléments en lien avec la référence (ii).

- 2.3 Veuillez décrire les études d'avant-projet et les livrables d'ingénierie relatés à la référence (iii) réalisés et prévus par, respectivement, le Transporteur et le Distributeur sur l'horizon 2023-2025.
- 2.4 En vous référant au Tableau Q-2.1, veuillez indiquer le total des coûts sur l'horizon 2023-2025 prévus par, respectivement, le Transporteur et le Distributeur pour chacune des fonctions et tâches relatives à la référence (iii), à savoir :
- Réaliser des études d'avant-projet et des livrables d'ingénierie en lien avec les projets de valorisation de puissance;
 - Déployer de nouvelles pratiques pour accroître la résilience du réseau;
 - Standardiser des processus d'affaires pour permettre un rehaussement de la productivité;
 - Sécuriser la chaîne d'approvisionnement;
 - Accroître la sécurisation des barrages et des infrastructures.
- 2.5 En lien avec la référence (i) veuillez confirmer que les coûts de la sous-activité « Expertise » sont des charges d'exploitation.
- 2.5.1. Dans l'affirmative, veuillez indiquer les coûts sur l'horizon 2023-2025 qui seront capitalisés pour cette sous-activité.
- 2.5.2. Dans la négative, veuillez expliquer.
- 2.6 En lien avec la référence (iv), veuillez détailler distinctement pour le Transporteur et le Distributeur, les fonctions et les tâches de la sous-activité « Soutien technique en maintenance ».
- 2.7 En lien avec la référence (iv), veuillez expliquer si la sous-activité « Soutien technique en maintenance » était, avant la mise en place de la MCC, considérée comme une activité de maintenance.
- 2.8 En lien avec la référence (ii), veuillez reproduire le tableau 2 pour le Transporteur et pour le Distributeur.
- 2.8.1. Veuillez identifier et chiffrer les principales causes d'augmentation des coûts pour, respectivement, le Transporteur et le Distributeur sur la période 2023-2025.

- 3. Références :**
- (i) Pièce [B-0044](#), p. 32 et 33;
 - (ii) Pièce [B-0044](#), p. 33, Tableau 22.

Préambule :

(i) « L'activité Conception et évolution du système énergétique et infrastructures est responsable de concevoir et d'assurer l'évolution optimale de l'architecture du système énergétique et des infrastructures.

De plus, certaines initiatives mises en action dès 2024 contribuent à l'atteinte des objectifs de la priorité 1 - Améliorer la qualité du service – et de la priorité 3 – Augmenter la production d'électricité - cités dans le Plan d'action 2035 :

- Maximiser le potentiel des actifs existants en dégageant les MW captifs dans les centrales existantes et en rehaussant la capacité thermique des lignes par mesurage lidar ;
- Poursuivre les études d'avant-projet pour réaliser les travaux correctifs afin de mitiger les enjeux majeurs ;
- *Prioriser les projets de renforcement du réseau de distribution ;*
- *Compléter les études sommaires et les études préliminaires dans le but d'identifier les sites potentiels pour réaliser les projets de centrales à réserve pompée ;*
- *Développer de nouvelles installations hydroélectriques, en partenariat avec les communautés locales ;*
- *Développer le portefeuille de solutions énergétiques ;*
- *Lever les restrictions sur nos centrales existantes ;*
- Démarrer les avant-projets structurants pour le réseau principal ;
- *Intégrer la production éolienne ;*
- Élaborer les Plans d'évolution (volumétrie, pérennité). » [nous soulignons]

(ii) Le Tableau 22 présente l'évolution du coût complet et des ETC de l'activité Conception et évolution du système énergétique et des infrastructures.

Demandes :

- 3.1 Pour chacune responsabilités relatées à la référence (i), veuillez décrire les fonctions et les tâches réalisés par, respectivement, le Transporteur et le Distributeur de même que les biens et services obtenus par ceux-ci sur l'horizon 2023-2025.

3.2 En lien avec la référence (ii), veuillez reproduire le Tableau 22 pour, respectivement, le Transporteur et le Distributeur.

3.2.1. Veuillez identifier et chiffrer les principales causes d'augmentation des coûts pour, respectivement, le Transporteur et le Distributeur sur la période 2023-2025.

- 4. Références :**
- (i) Pièce [B-0044](#), p. 22;
 - (ii) Pièce [B-0044](#), p. 23, Tableau 11.

Préambule :

(i) *L'activité Opération et maintenance a la responsabilité d'assurer le bon fonctionnement des actifs de production, de transport et de distribution d'électricité, en réalisant les activités opérationnelles ainsi que les activités d'ordonnancement, de préparation et de planification annuelle des besoins. Cette activité a aussi sous sa responsabilité de veiller à la réalisation provinciale des activités de maîtrise de la végétation*

(ii) Le tableau 11 présente l'évolution du coût complet, des ETC et de la facturation à la Vue électrique de l'activité Opération et maintenance.

Demandes :

4.1 En lien avec la référence (ii), veuillez reproduire le Tableau 11 pour, respectivement, le Transporteur et le Distributeur en identifiant les ETC en lien avec la Maintenance directe, le Support opérations et maintenance et la Maîtrise de la végétation.

4.1.1. Veuillez identifier et chiffrer les principales causes d'augmentation des coûts pour, respectivement, le Transporteur et le Distributeur sur la période 2023-2025.

- 5. Références :**
- (i) Pièce [B-0044](#), p. 9;
 - (ii) Pièce [B-0044](#), p. 19, Tableau 8.

Préambule :

(i) « *Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation des réseaux 0,4 G\$ | 1 300 ETC | 10 % des charges d'exploitation 2025*

- *Cette activité assure également la réalisation des priorités 1 et 3 du Plan d'action 2035, soit d'améliorer la qualité du service dans un contexte de sollicitation accrue du réseau et d'ajuster ses systèmes d'exploitation du réseau électrique afin d'intégrer les nouvelles sources de production ;*
- *Ces équipes permettent d'assurer la gestion de la production et les mouvements d'énergie dans l'ensemble du réseau, de planifier et exécuter les activités d'exploitation, tout en assurant leur réalisation en temps réel ainsi que d'exercer le rôle de coordonnateur de la fiabilité auprès des instances nord-américaines. Ce rôle est crucial pour assurer la continuité du service, mais également la sécurité des travailleurs et du public;*
[...] [nous soulignons]

(ii) Le Tableau 8 présente l'évolution du coût complet, des ETC et de la facturation à la Vue électrique de l'activité Contrôle des mouvements d'énergie et d'exploitation des réseaux.

Demandes :

5.1 En lien avec la référence (i), veuillez décrire les responsabilités suivantes de l'activité « Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation des réseaux » relevant, respectivement, du Transporteur et du Distributeur :

- Améliorer la qualité du service dans un contexte de sollicitation accrue du réseau;
- Ajuster les systèmes d'exploitation du réseau électrique afin d'intégrer les nouvelles sources de production.

5.2 En lien avec la référence (ii), veuillez reproduire le tableau 8 pour, respectivement, le Transporteur et le Distributeur.

5.2.1. Veuillez identifier et chiffrer les principales causes d'augmentation des coûts pour, respectivement, le Transporteur et le Distributeur sur la période 2023-2025.

- 6. Références :**
- (i) Pièce [B-0047](#), p. 14;
 - (ii) Pièce [B-0049](#), p. 12;
 - (iii) Pièce [B-0044](#), p. 80.

Préambule :

(i) Pour le Distributeur : « Facturation interne directe + 38 M\$:

Cette croissance des coûts reflète les besoins plus importants en termes de développement des technologies numériques permettant notamment l'amélioration des systèmes de communications avec les clients et la numérisation et l'automatisation des processus d'affaires. »

(ii) Pour le Transporteur : « • *Facturation interne directe* | + 39 M\$:

Cette croissance des coûts reflète à la fois l'évolution des frais associés à la télécommunication de réseau d'énergie qui chemine directement vers le Transporteur et les besoins plus importants en termes de développement des technologies numériques permettant notamment la numérisation et l'automatisation des processus d'affaires. » [nous soulignons]

(iii) Le Tableau F-4 présente la facturation interne directe par produits et services.

Demandes :

6.1 En lien avec les références (i) et (ii), veuillez décrire les produits et les services qui seront obtenus en déboursant le montant additionnel de 39 M\$ pour le Transporteur et de 38 M\$ pour le Distributeur.

6.2 La Régie, à l'aide des renseignements contenus à la référence (iii), établit le tableau suivant :

TABLEAU Q-6.2
ÉVOLUTION DU COÛT DE LA FACTURATION INTERNE ET AUTRES CHEMINEMENTS DIRECTS
POUR LE TRANSPORTEUR ET LE DISTRIBUTEUR

En M\$	2023	2024	2025	Variation 2023 à 2025	Croissance annualisée 2023 à 2025
Transporteur	173,2	210,4	212,0	38,9	10,7%
Distributeur	112,1	128,9	150,4	38,3	15,8%

Veuillez valider les données du Tableau Q-6.2 et s'il y a lieu, veuillez expliquer et corriger les erreurs.

6.3 En vous référant au Tableau Q-6.2, veuillez chiffrer chacun des facteurs expliquant les variations (2025-2023) du coût de la facturation interne pour, respectivement, le Transporteur et le Distributeur. Veuillez élaborer.

- 6.4 À partir des références (i) et (ii), veuillez expliquer, respectivement pour le Transporteur et le Distributeur, les besoins et leurs croissances en termes de développement des technologies numériques permettant notamment l'amélioration des systèmes de communications avec les clients et la numérisation et l'automatisation des processus d'affaires.
- 6.5 À partir de la référence (i) et (ii), veuillez décrire, respectivement pour le Transporteur et le Distributeur, les outils technologies numériques permettant notamment l'amélioration des systèmes de communications avec les clients et la numérisation et l'automatisation des processus d'affaires, et présenter les étapes pour leurs développements et leurs échéanciers de réalisation le cas échéant.

ÉVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION DU TRANSPORTEUR

- 7. Références :**
- (i) Pièce [B-0044](#), Tableau D-1, lignes 24 à 26;
 - (ii) Dossier R-9000-2017, pièce [B-0007](#), p. 12, Tableau 4;
 - (iii) Dossier R-9000-2018, pièce [B-0007](#), p. 12, Tableau 4;
 - (iv) Dossier R-9000-2019, pièce [B-0005](#), p. 10, Tableau 5;
 - (v) Dossier R-9000-2020, pièce [B-0005](#), p. 9, Tableau 4;
 - (vi) Dossier R-9000-2021, pièce [B-0012](#), p. 9, Tableau 4;
 - (vii) Dossier R-9000-2022, pièce [B-0022](#), p. 8, Tableau 4;
 - (viii) Dossier R-9000-2021, pièce [B-0012](#), p. 8 et 9.

Préambule :

- (i) Coûts complets des sous activités « Maintenance directe », « Support opération et maintenance » et « Maîtrise de la végétation » pour les années 2023, 2024 et 2025 de la vue électrique Transport.
- (ii) Évolution des coûts de maintenance directs / réel 2017.
- (iii) Évolution des coûts de maintenance directs / réel 2018.
- (iv) Évolution des coûts de maintenance directs / réel 2019.
- (v) Évolution des coûts de maintenance directs / réel 2020.

(vi) Évolution des coûts de maintenance / réel 2021.

(vii) «

Tableau 4
Évolution des coûts de maintenance (M\$)

	Réel 2021	Réel 2022
1 Coûts de maintenance - Information de gestion	457	N/A
2 Ajustements	(78)	
3 Charges directes liées aux heures	2	
4 Autres charges directes non liées aux heures	(38)	
5 Facturation interne	(42)	
6 Coûts de maintenance directs - Comptabilité par activités	379	373

»

(viii) « *Le tableau suivant présente l'information de gestion liée aux coûts de maintenance. Dans un souci d'amélioration continue et d'uniformisation de la présentation des résultats du coût de maintenance au sein de l'entreprise, le Transporteur a revu le périmètre des coûts de maintenance. Le Transporteur ajoute aux autres charges directes non liées aux heures, les coûts de services externes liés aux activités de déneigement et de conciergerie de ses installations de transport. Ces coûts sont requis pour accéder à ses installations et en faire la maintenance.* »

Tableau 4
Évolution des coûts de maintenance

Composantes (M\$)	Réel 2021
1 Contribution directe de main d'œuvre¹	258
2 Autres charges directes	138
3 Autres charges directes liées aux heures	85
4 <i>Dépenses de personnel</i>	5
5 <i>Services externes</i>	21
6 <i>Stock, achat de biens, ressources financières, locations de biens et autres</i>	59
7 Autres charges directes non liées aux heures	53
8 <i>Services externes (maîtrise de la végétation)</i>	38
9 <i>Services externes (déneigement et conciergerie)</i>	15
10 Facturation interne	42
11 Imputations spécifiques	19
12 Total des coûts de maintenance	457

» [nous soulignons]

Demandes :

7.1 La Régie, à l'aide des renseignements contenus aux références (i) à (vii), reproduit le tableau suivant :

TABLEAU Q-7.1
ÉVOLUTION DES COÛTS DIRECTS DE MAINTENANCE (M\$)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Selon information de gestion									
• Maintenance directe	354,0	373,0	378,0	382,0	457,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<i>Variation annuelle (%)</i>		5,4 %	1,3 %	1,1 %	19,6 %				
Selon comptabilité par activités									
• Maintenance directe	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	379,0	373,0	410,8	428,4	436,5
<i>Variation annuelle (%)</i>						-1,6 %	10,1 %	4,3 %	1,9 %
• Support opération et maintenance	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	141,4	144,6	149,8
• Maîtrise de la végétation	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	61,1	72,3	0,0

Veillez valider les données du Tableau Q-7.1 et s'il y a lieu, veuillez expliquer et corriger les erreurs.

7.2 Selon la référence (viii), le Transporteur explique avoir revu le périmètre des coûts de maintenance directe pour l'année 2021. Cette révision se traduit par l'ajout d'un montant de 53 M\$ aux autres charges directes (référence (vii)).

En vous référant au Tableau Q-7.1, veuillez confirmer que selon l'approche de l'information de gestion, le coût réel de la maintenance directe pour l'année 2021 aurait été de 404 M\$ (par rapport à 457 M\$) en l'absence de cette révision du périmètre des coûts par le Transporteur.

7.2.1. Dans l'affirmative, en l'absence de cette révision du périmètre des coûts de maintenance, veuillez confirmer que la variation annuelle du coût réel de maintenance entre 2020 et 2021 aurait été de 5,8 % $((404 - 382) \div 382)$.

7.2.2. Dans la négative, veuillez expliquer.

7.3 En vous référant au Tableau Q-7.1, veuillez chiffrer chacun des facteurs expliquant la variation annuelle du coût de la maintenance directe entre les années 2022 et 2023.

7.4 En vous référant au Tableau Q-7.1, veuillez, à titre d'information et de comparaison avec les années 2023 et 2024, indiquer le montant de l'amortissement de l'actif règlementaire lié à la maîtrise de la végétation pour l'année 2025.

ÉVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION DU DISTRIBUTEUR

8. **Références :**
- (i) Pièce [B-0047](#), p. 13, Tableau 7;
 - (ii) Dossier R-9001-2017, pièce [B-0005](#), p. 6, Tableau 1;
 - (iii) Dossier R-9001-2018, pièce [B-0005](#), p. 6, Tableau 1.

Préambule :

(i)

Évolution des charges d'exploitation liées au service de distribution (M\$)

	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1 Élaborer des stratégies	1,3	1,3	1,2	(0,0)
2 Ventes à l'exportation et développement de marchés	1,3	1,3	1,2	(0,0)
3 Planifier et prioriser	4,2	5,4	5,4	1,1
4 Gestion des approvisionnements en électricité	4,2	5,4	5,4	1,1
5 Concevoir et construire	100,4	123,4	127,4	27,0
6 Gestion des actifs et planification du portefeuille d'investissements	4,5	5,5	5,5	0,9
7 Conception et évolution du système énergétique et infrastructures	21,2	35,8	35,9	14,7
8 Expertise et soutien technique aux opérations	74,7	82,1	86,0	11,3
9 Exploiter et commercialiser	1 578,0	1 711,7	1 649,5	71,5
10 Expérience client et commercialisation	556,6	633,3	683,9	127,3
11 Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation des réseaux	44,2	47,7	50,9	6,6
12 Service technique et intégration réseau	28,8	36,2	39,0	10,3
13 Opération et maintenance	730,0	816,3	678,8	(51,2)
14 Mesurage	85,6	82,4	86,8	1,2
15 Exploitation des réseaux autonomes	132,8	95,8	110,1	(22,7)
16 Autres activités non réglementées	-	-	-	-
17 Total des activités	1 683,9	1 841,8	1 783,5	99,6
18 (+) Facturation interne et autres cheminements directs Non inclus dans les activités	112,1	128,9	150,4	38,3
19 Total	1 796,0	1 970,7	1 933,9	137,9
20 Ajustements réglementaires	15,1	20,3	25,0	9,9
21 Total des charges d'exploitation aux fins de l'établissement des revenus requis	1 811,1	1 991,0	1 958,9	147,8

Le montant de charges d'exploitation 1 958,9 M\$ de l'année 2025 exclut les coûts de végétation, mais ils sont inclus pour les années 2023 et 2024.

(ii) Charges d'exploitation réelles 2017 de 1 084,7 M\$.

(iii) Charges d'exploitation réelles 2018 de 1 320,7 M\$.

Demandes :

8.1 La Régie, à l'aide des renseignements contenus aux références (i) à (iii), établit le tableau suivant :

TABLEAU Q-8.1
ÉVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION 2017-2025
INCLUANT LA VÉGÉTATION 190 M\$ EN 2025 (M\$)
PÉRIODE 2019 À 2022 NON DISPONIBLE

	2017	2018	2023	2024	2025	Variation			Taux de croissance annualisé (%)		
						2023-2018	2025-2023	2025-2024	2023-2018	2025-2023	2025-2024
Charges d'exploitation	1 084,7	1 320,3	1 811,0	1 991,1	2 148,8	490,7	337,7	157,6	6,5%	8,9%	7,9%

Veillez valider les données du Tableau Q-8.1 et s'il y a lieu, veuillez expliquer et corriger les erreurs.

8.2 En vous référant au Tableau Q-8.1, veuillez confirmer que selon les rubriques des charges d'exploitation de 2018, les charges d'exploitation pour l'année 2023 auraient été de 1 811 M\$ (par rapport à 1 320,3 M\$) en l'absence de cette révision du périmètre des coûts par le Distributeur.

8.2.1. Dans l'affirmative, en l'absence de cette révision du périmètre des coûts des charges d'exploitation, veuillez expliquer d'une part, les facteurs expliquant l'augmentation des charges d'exploitation entre 2018 et 2023 selon les rubriques de coûts présentées à la référence (i) des activités et des sous-activités, et d'autre part, ventiler les augmentations par rubrique de coûts de la référence (i).

8.2.2. Dans la négative, veuillez fournir un tableau présentant les différences des inclusions ou exclusions selon le périmètre des rubriques des coûts d'exploitation 2018 comparé à celui de la référence (i). Veuillez expliquer les différences de périmètre des coûts entre 2018 et 2023.

9. Références : (i) Pièce [B-0047](#), p. 13;
(ii) Pièce [B-0044](#), p. 73.

Préambule :

- (i) « *Expérience client et commercialisation + 127 M\$:*

Cette hausse s'explique principalement par :

- *Des besoins additionnels pour le développement des offres et programmes permettant à la clientèle d'optimiser sa consommation d'électricité ;*
- *Une hausse des coûts d'exploitation des outils technologiques en lien avec la numérisation et l'automatisation des processus d'affaires ;*
- *Une hausse de la dépense de mauvaises créances qui est directement corrélée avec la hausse des ventes d'électricité. »*

- (ii) Le Tableau D-1 présente, aux lignes 14 à 18, l'évolution du coût complet de l'activité Expérience client et commercialisation.

Demandes :

- 9.1 La Régie, à l'aide des renseignements contenus à la référence (ii), établit le tableau suivant :

TABLEAU Q-9.1
ÉVOLUTION DES CHARGES EXPÉRIENCE CLIENT ET COMMERCIALISATION

	2023	2024	2025	Variation	Taux de croissance annualisé (%)
				2025-2023	2025-2023
Commercialisation	178,1	190,1	200	21,9	6,0%
Expérience client	355,5	416,7	430,5	75	10,0%
Efficacité énergétique	18,2	23,8	50,5	32,3	66,6%
Mobilité	4,8	2,7	2,8	-2	-23,6%
Total	556,6	633,3	683,8	127,2	10,8%

Veuillez valider les données du Tableau Q-9.1 et s'il y a lieu, veuillez expliquer et corriger les erreurs.

- 9.2 En vous référant au Tableau Q-9.1, veuillez ventiler les variations (2025-2023) des sous-activités commercialisation (+ 21,9 M\$) et expérience client (+75 M\$) selon les éléments, cités à la référence (i), expliquant la hausse. Veuillez élaborer.
- 9.3 À partir de la référence (i), veuillez décrire les offres et programmes permettant à la clientèle d'optimiser sa consommation d'électricité, et présenter les étapes pour leurs développements et leurs échéanciers de réalisation le cas échéant.
- 9.4 À partir de la référence (i), veuillez décrire les outils technologiques en lien avec la numérisation et l'automatisation des processus d'affaires, et présenter les étapes pour leurs développements et leurs échéanciers de réalisation le cas échéant.
- 9.5 À partir de la référence (i), veuillez présenter l'historique de la corrélation entre la dépense de mauvaises créances et les ventes d'électricité. Veuillez expliquer.